

Politique | Pierre Camani et l'injustice territoriale: « Je suis révolté par cette situation ! »



Depuis quelques mois déjà, Pierre Camani, président et sénateur du Département de Lot-et-Garonne, remue ciel et terre pour faire entendre la voix des départements ruraux. Ainsi, en juillet dernier, il a rencontré le président Macron pour lui faire part des difficultés budgétaires que rencontrent ces départements « de l'intérieur », car « l'Etat compense très mal les dépenses qu'il nous impose ! », les Allocations Individuelles de Solidarité (RSA, APA, PCH). Aujourd'hui, avec son groupe de travail dont il est le chef de file au sein de l'Assemblée des Départements de France, il a pour ambition d'apporter des solutions pour établir un meilleur équilibre dans la répartition de la richesse nationale...

« Ne pas craindre de donner plus à ceux qui ont le moins ». Tels étaient les propos du président Macron, en juillet dernier, lors de sa rencontre avec Pierre Camani, président et sénateur du Lot-et-Garonne. « Lors de cette entrevue, qui avait pour objet les difficultés financières des départements ruraux, j'ai rencontré un président au fait de cette problématique », raconte-t-il. « Mais aujourd'hui, je suis un peu perplexe car les actes ne suivent pas ».

« **Fracture territoriale** » Le 6 septembre dernier, une quarantaine de départements étaient réunis autour de Pierre Camani pour tenter de faire ressortir et proposer des solutions au gouvernement. Ces solutions seront exposées dans un rapport qui sera remis à Marseille lors du Congrès national de l'Assemblée des Départements de France du 18 au 20 octobre. « Ce travail que nous menons au sein de ce groupe est capital car il existe dans ce pays une véritable fracture territoriale, une injustice territoriale même entre les départements », justifie-t-il. En effet, pour le chef de file de ce combat, « il existe, en France, d'un côté les départements disposant d'une métropole et ceux situés près des côtes et puis les autres, les départements de l'intérieur, ruraux possédant de faibles ressources mais subissant des charges conséquentes ». C'est la baisse des dotations de l'Etat qui a mis le feu aux poudres, il y a quelques mois de cela. Mais au-delà de cette mesure, qui met véritablement dans le rouge les départements comme le Lot-et-Garonne, le fait que « l'Etat compense très mal les dépenses sociales à notre charge » prend véritablement à la gorge le budget départemental. **Hausse de la fiscalité** « La Gironde, elle, résiste bien. En effet, ses droits de mutation sont en constante augmentation, alors que les nôtres stagnent. » A cause de ses difficultés financières, le département a été obligé d'augmenter la fiscalité de quelques dizaines de

pourcent ce qui révolte profondément Pierre Camani. « Pendant huit années, nous avons réussi à ne pas augmenter la fiscalité foncière ! ». Du reste, les départements ruraux ont une fiscalité foncière beaucoup plus élevée que la moyenne. « Et c'est contre cette injustice que je m'élève, je me bats parce que demain j'espère, je rêve peut-être mais j'espère que s'il y a une meilleure compensation de l'Etat et bien nous pourrions revenir sur l'augmentation de la fiscalité que nous avons été contraints de faire cette année pour équilibrer nos comptes. » En décembre prochain, lors de la présentation du projet de loi de finances, Pierre Camani espère que le travail mené au sein de son groupe sera repris pour établir un meilleur équilibre dans la répartition de la richesse nationale, et souhaite vivement qu'en 2018, « une politique claire du gouvernement soit affichée concernant ce sujet ».



Sybille Rousseau

Crédit Photo : SR

Publié sur aqui.fr le 12/09/2017

[Url de cet article](#)